Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212901532-20260709-COM20260701-DE

Commune de Névez (29920)

Extrait du registre des délibérations de la séance
Du Conseil municipal du 9 juillet 2026

L'an 2026, le 9 juillet 2026 à 18 heures et 2 minutes, le Conseil municipal de NEVEZ, légalement convoqué le 4 juillet 2026, s'est réuni en mairie de NEVEZ, sous la présidence de **M. Dominique GUILLOU, Maire**.

Etaient présents : M. Dominique GUILLOU, Mme Yveline GOURLAOUEN, Mme Cathy BERTHOU, M. Nicolas LE GOFF, Mme Françoise BOURHIS, M. Jean-Guy MAO, Mme Laurie BREBANT, M. Jean-Luc ESCHERICH, M. Gérard MARTIN, M. Olivier MICHAL, M. Olivier PENCREAC'H, Mme Caroline LE GOUALLEC, Mme Maryvonne JAFFREZOU, M. Bruno POSTEC, Mme Sandrine MANUSSET,

Les conseillers suivants ont donné procuration :

M. Jean-Louis BLOT au Maire

Mme Céline RIGOUS à M. Jean-Luc ESCHERICH

Mme Anne-Marie LE DOEUFF à Mme Françoise BOURHIS

M. Olivier GROSJEAN à Mme Cathy BERTHOU

Mme Sophie SELLIN à Mme Yveline GOURLAOUEN

M. Fabian SALAUN à Mme Sandrine MANUSSET

Mme Stéphanie SELLIN à Mme Maryvonne JAFFREZOU

Le conseiller suivant était absent :

M. Hubert GAILLARD

Le secrétaire de séance :

M. Nicolas LE GOFF a été élu secrétaire de séance.

Membres en exercice : 23
Quorum : 12
Présents : 15
Procuration : 7
Absent : 1

Délibération 2026 07 01- Administration générale- Règlement intérieur du Conseil municipal

Rapporteur : C. BERTHOU

Vu l'article L. 2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que le Conseil municipal est tenu d'adopter un règlement intérieur dans les six mois suivant son installation ;

Considérant que le renouvellement du Conseil municipal de Névez est intervenu à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, rendant nécessaire l'adoption d'un nouveau règlement intérieur ;

Considérant que le projet de règlement intérieur, annexé à la présente délibération, a été présenté à l'occasion de deux Commissions des Ressources humaines, une intervenue le 1er juin 2026 et l'autre intervenue le 4 juillet 2026 ;

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212901532-20260709-COM20260701-DE

Commune de Névez (29920)

Extrait du registre des délibérations de la séance
Du Conseil municipal du 9 juillet 2026

Considérant que ce document, qui constitue la législation interne de l'assemblée délibérante, fixe les règles de fonctionnement du Conseil municipal et précise les modalités pratiques de son organisation, dans le respect des principes législatifs et réglementaires en vigueur ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'adopter le règlement intérieur du Conseil municipal, ci-annexé ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Dominique GUILLOU,

